

**A AFFICHER !**

**SNUEP INFOS!**



**F.S.U.**

**Un Site, un Mail !**

<http://www.snuep.com>

[snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)

Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

**N°41 du 16/02/06**

## **Retrait du CPE (suite)**

*Texte adopté par le BDFN de la FSU du 13 février*

La FSU se félicite de la mobilisation qui se construit contre le Contrat de Première Embauche et de la décision unitaire d'une journée de rassemblement des salariés et des jeunes le 7 mars qui doit permettre un véritable « tous ensemble ».

Elle souhaite jouer tout son rôle pour en assurer la plus grande réussite. C'est pourquoi elle met en débat les modalités d'actions nécessaires pour permettre une participation massive aux manifestations, et notamment celle d'un appel national à la grève. Dans cette perspective, elle prendra contact avec les autres organisations de salariés.

Elle proposera également à l'intersyndicale de l'éducation, aux syndicats de lycéens et d'étudiants et aux organisations complémentaires d'en débattre.

D'ores et déjà, elle appelle ses sections départementales et syndicats nationaux à apporter leur soutien actif aux manifestations de jeunes prévues dans la période qui vient (14-16 février).

Elle demande à ses syndicats nationaux et ses sections départementales de tout mettre en oeuvre pour permettre une participation massive aux manifestations dans les cadres les plus unitaires possibles, y compris en déposant des préavis de grève à chaque fois que nécessaire.

Une prochaine instance en tirera les conclusions au plus tard le 22 février.

## **Construire l'action unitaire dans l'enseignement professionnel public**

### **Réagir à une situation qui ne cesse de se dégrader**

Dans sa frénésie de contre-réformes libérales, le ministre n'épargne aucun secteur du système éducatif et de la recherche. Les lycées professionnels sont particulièrement sinistrés.

La montée des actes de violence, d'incivilité, d'indiscipline est plus sensible dans les lycées professionnels puisque s'y concentrent plus qu'ailleurs, avec les élèves qui ont réellement choisi cette voie, les laissés-pour-compte du collège unique, les naufragés de méthodes pédagogiques inadaptées et de mesures démagogiques, les victimes du désastre social.

En lycée professionnel, les regroupements de sections, les suppressions de classes et de filières entières y sont plus fréquents qu'ailleurs, puisqu'il faut faire de la place à l'apprentissage. Personne ne peut plus soutenir que la promotion éhontée de l'apprentissage

viendrait en complémentarité de l'enseignement professionnel public : il s'agit bel et bien d'une substitution.

Peut-on laisser se dégrader notre métier et s'accomplir le démantèlement de l'enseignement professionnel public sans une réaction de toute la profession ?

## **Proposition d'initiative unitaire : le SNUEP rend compte**

Dès les vacances de Noël, après la tragique affaire d'Etampes, nous nous sommes adressés aux organisations de l'enseignement professionnel pour leur proposer d'avoir une réaction commune sur l'apprentissage à 14 ans. Nous évoquions également la réduction des recrutements, la dégradation des conditions de travail, la préparation de la rentrée et la nécessité d'alerter l'opinion et les élus.

Le SGEN-cfdt et le SE-unsa n'ont rien répondu. L'UNSEN-cgt nous a fait savoir que, pour le moment, il ne souhaitait pas aller vers une action spécifique dans les lycées professionnels, mais désirait être informé des décisions éventuelles que nous prendrions.

SUD-éducation, le SNLC-fo, le SNETAA-eil et le SNUEP-fsu ont participé à la rencontre le 18 janvier au siège du SNUEP. La discussion a montré que les organisations présentes avaient des analyses largement convergentes sur l'inquiétante situation de l'enseignement professionnel public. Le SNUEP a été chargé de rédiger un texte. Ce dernier, après quelques amendements de SUD-éducation, a rapidement recueilli son accord. Le SNLC-fo a fait savoir qu'il préparait des amendements qui, à ce jour, ne nous sont pas parvenus. Le SNETAA a répondu que le texte ne lui convenait pas et qu'il n'était pas amendable : il n'a pas fait de proposition alternative.

Le texte intitulé « Résistons » proposé par le SNUEP figure ci-après en annexe, les collègues jugeront de sa pertinence, sachant qu'il a été écrit vers le 20 janvier.

Dans un contexte d'agressions diverses et multiples contre l'enseignement professionnel public et ses personnels, le SNUEP regrette que cette initiative n'ait pas débouché sur une action unitaire. Il continuera à agir inlassablement pour rassembler les personnels et leurs organisations, condition indispensable pour espérer stopper les régressions.

## **Lettre aux organisations syndicales de l'enseignement professionnel public**

**Le Secrétariat National du SNUEP**

**Aux organisations syndicales  
de l'enseignement professionnel public**

Nous savons tous que la situation des lycées professionnels est alarmante. Le remplacement progressif de l'enseignement professionnel public par l'apprentissage n'est plus à démontrer. Il soumet nos établissements et les personnels à de rudes pressions, tant du point de vue de la réduction de l'offre de formation que de celui de la dégradation des conditions de travail des personnels.

Si, ici ou là, les personnels se mobilisent localement contre des actes de violence ou des suppressions de sections pour la prochaine rentrée, ils attendent de leurs organisations syndicales qu'elles organisent leur défense et celle de l'enseignement professionnel public au plan national. Quelle serait l'utilité des organisations syndicales si elles ne servaient pas à

rassembler les personnels, dans un contexte où leur unité est incontournable, si l'on veut espérer stopper l'avalanche de régressions ?

Dans les orientations actuelles du gouvernement, tout montre que les lycées professionnels, leurs élèves et leurs personnels sont abandonnés. Mises à part quelques mesures élitistes pour une infime minorité d'élèves, les autres seront entassés dans une vaste « garderie » sociale. Ne rien dire, ne rien faire serait accepter cette évolution. Une action spécifique « enseignement professionnel » pour s'y opposer se justifie amplement.

Au-delà de la nécessité d'une action rapide, la construction d'une mobilisation durable, qui soit à la hauteur de la menace de démantèlement de l'enseignement professionnel, est posée. N'appartient-il pas à nos organisations de le dénoncer, d'imposer un véritable débat sur l'avenir de l'enseignement professionnel, de faire valoir les revendications des personnels et nos propositions alternatives ? Certes, s'il existe des organisations différentes, c'est que nos positions sur tel ou tel point peuvent diverger. Mais ne serions-nous pas capables d'en débattre, voire de les confronter devant les personnels, et de décider avec eux d'une plate-forme revendicative et des moyens de la faire aboutir ? La tenue « d'assises ou d'états généraux de l'enseignement professionnel » appelés par les organisations syndicales et préparés dans chaque établissement pourrait être de nature à rassembler la profession.

Loin de s'opposer aux actions plus globales, les actions spécifiques doivent au contraire les nourrir. Car si la pérennité de l'enseignement professionnel est menacée, les autres secteurs du système éducatif ne sont pas épargnés ; c'est toute l'école qui est soumise à des reculs historiques. C'est tous ensemble qu'il faut empêcher ces reculs. La FSU et le SNUEP proposent à tous les syndicats de co-organiser et d'appeler à une manifestation nationale de grande ampleur fin mars/début avril pour défendre l'école publique.

Au moment où la jeunesse se lève contre l'avenir de précarité qu'on voudrait lui imposer, et sachant que nos élèves sont les plus immédiatement concernés, nous nous devons aussi d'être à leurs côtés dans les actions pour le retrait du CPE. Le Bureau National de la FSU du 13 février propose à tous de débattre d'un appel national à la grève pour le 7 mars.

Le syndicalisme de notre secteur se trouve face à un choix : rester replié, l'arme aux pieds, dans les frontières des organisations qui le composent au risque d'être accusé de n'avoir pas tout tenté pour résister **ou** faire front ensemble sachant que les gouvernants ne sont forts que de nos divisions. Réfléchissons bien à la meilleure alternative pour l'enseignement professionnel public, ses personnels et...nos organisations ! Le SNUEP est ouvert à toute proposition d'action unitaire et disponible pour toutes rencontres.

Bien syndicalement

Le Secrétariat National du SNUEP

## La parole aux personnels....

La situation n'est pas figée. Les exemples historiques, qui montrent que l'intervention des personnels peut dépasser les clivages et trouver les moyens de rassembler tous les personnels, ne manquent pas. Il leur appartient, à cette étape, de dire et de faire savoir ce qu'ils souhaitent en terme de revendications et d'action. Il est nécessaire qu'un débat s'ouvre dans notre profession, **le SNUEP s'engage à mettre sur son site les réactions qui lui parviendront.**

## **8 mars : Assises pour l'éducation prioritaire organisées par la FSU**

Autre retombée de la crise des banlieues, le ministère de l'éducation nationale remet en cause le fonctionnement des ZEP. Il les reclasse en 3 catégories, dont une seule aura droit à quelques moyens supplémentaires (1000 postes pris par redéploiement sur tous les collèges). Cela ne fait pas une grande « ambition réussite ». A noter que les lycées professionnels situés actuellement en ZEP y resteront (au moins pour l'année à venir) mais ne bénéficieront d'aucun moyen supplémentaire.

Pour s'opposer à ce nouveau renoncement à faire réussir tous les élèves, la FSU organise des **assises pour l'éducation prioritaire le 8 mars** .

**Pour les préparer elle demande à tous ceux qui sont concernés de remplir le questionnaire ci-après, et de le renvoyer au siège du SNUEP**

## **Préparation du 2<sup>ème</sup> congrès du SNUEP**

**Aux tendances, aux militants et aux adhérents qui le souhaitent : pensez à écrire vos contributions au débat du congrès et à les envoyer au siège du SNUEP, nous les publierons dans le prochain SNUEP-infos « spécial congrès » si elles parviennent au siège avant le 10 mars.**

# Enquête destinée aux personnels de l'éducation nationale travaillant en ZEP ou REP

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_  
 école -  collège -  lycée général ou technologique -  lycée professionnel  
milieu :  urbain -  rural  
classé :  ZEP  REP  zone sensible  zone prévention violence  
Réponse collective  OUI  NON Nombre de personnels impliqués : .....  
Qualité du (de la) collègue répondant

## I BILAN

- - **Pouvez-vous décrire brièvement une ou deux action(s) qui a (ont) contribué à la réussite des élèves dans la ZEP dans laquelle vous exercez?**

.....  
.....  
.....  
.....

- - **Pouvez-vous décrire une ou deux des principales difficultés auxquelles vous êtes ou avez été confrontés?**

.....  
.....  
.....  
.....

## II EVOLUTION

**Quelles sont selon vous les évolutions les plus marquantes de votre ZEP/REP ces dernières années en matière de moyens [classez de 1 à 6 (1 étant la plus marquante) ?**

- |   |                    |                    |
|---|--------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Moyens en personnels enseignants                           | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |
| <input type="checkbox"/> Moyens en personnels de surveillance et vie scolaire       | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |
| <input type="checkbox"/> Moyens en personnels médicaux sociaux                      | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |
| <input type="checkbox"/> Moyens en personnels ATOS                                  | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |
| <input type="checkbox"/> Subventions attribuées par les collectivités territoriales | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |
| <input type="checkbox"/> Autres.....  | <i>en hausse ?</i> | <i>en baisse ?</i> |

**Ces évolutions vous semblent-elles en rapport avec une évolution constatée de la situation sociale du secteur de recrutement de l'établissement ou de la ZEP ? (Précisez)**

.....  
CSP à Taux de la rentrée 2005 : défavorisées :                      moyennes :                      favorisées :

## III LES ANNONCES DU MINISTRE

**a) Avez-vous eu connaissance des 33 propositions ministérielles sur l'enseignement prioritaire ?**

OUI                       NON                       Pas dans le détail

**b) Etes-vous favorable ou défavorable aux orientations ministérielles suivantes ?**

- • **Révision à la baisse de la carte des ZEP pour afficher un nombre limité d'établissements désignés comme étant les plus difficiles :**                       favorable                       défavorable

**Dans les établissements EP1 :**

- • **Organisation dérogatoire des enseignements (sous couvert d'expérimentation) : éclatement systématique du groupe classe, généralisation des groupes de compétence....**  
 favorable       défavorable
- • **Renoncement à enseigner toutes les disciplines au nom du "socle commun"**  
 favorable       défavorable
- • **Anticipation de l'option découverte professionnelle en 4<sup>ème</sup> :**  favorable  défavorable
- • **Incitation des meilleurs élèves à éviter le lycée de leur secteur :**  favorable  défavorable

c) **Y a-t-il des mesures que vous approuvez ? lesquelles ? Pourquoi ?**

.....  
 .....  
 .....

d) **Quelles sont celles que vous désapprouvez le plus ? Pourquoi ?**

.....  
 .....

e) **La FSU et ses syndicats considèrent que les exigences en terme de contenus d'enseignement doivent être les mêmes en ZEP qu'ailleurs, mais que cela nécessite des moyens particuliers et accrus (cf IV-1) pour permettre leur appropriation par l'ensemble des élèves. Partagez vous cette position ?**  OUI       NON

Explicitez éventuellement votre réponse .....

.....

#### **IV VOS ATTENTES**

##### **1/Conditions de travail :**

Aujourd'hui quelles conditions permettraient, selon vous, d'**améliorer les résultats scolaires des élèves dans votre établissement** ? Indiquer pour chaque proposition si elle vous paraît

1) prioritaire 2) très importante ou 3) moins importante

Propositions	1) Prioritaire	2) Très importante	3) Moins importante
Obtenir du temps pour permettre un travail collectif de l'équipe et de la concertation			
Développer les heures de soutien et d'aide aux devoirs			
Diminuer le nombre d'élèves par classe			
Obtenir plus de maîtres que de classes (dans le 1 <sup>er</sup> degré)			
Développer le travail en groupes allégés (dans le 2 <sup>nd</sup> degré)			
Permettre la co-intervention dans une classe			
Améliorer la formation des personnels (initiale et continue)			
Obtenir un accompagnement des équipes			
Développer la scolarisation en maternelle dès l'âge de 2 ans			
Autre(s) proposition(s)			

## 2/ Stabilité des équipes

Tout le monde s'accorde pour reconnaître l'importance de la stabilité des équipes pédagogiques dans les zones d'éducation prioritaire. Quelles sont, selon vous, les conditions qui peuvent donner envie aux personnels de travailler en ZEP? Indiquer pour chaque proposition si elle vous paraît

1) prioritaire 2) très importante ou 3) moins importante

Propositions	1) Prioritaire	2) Très importante	3) Moins importante
Améliorer les conditions de travail			
Accélérer le déroulement de carrière			
Accorder des avantages financiers (prime, bonification indiciaire...)			
Accorder une priorité à la mutation après un certain nombre d'années passées en ZEP sous forme de bonification supplémentaire			
Autre(s) proposition(s)			

## 3/Le partenariat

La FSU considère que l'enseignement doit rester du seul ressort de l'éducation nationale. Pour autant des partenariats peuvent être envisagés.

### Avec quels partenaires ?

- Municipalité
- conseil général ou régional
- associations de quartier
- mouvements d'éducation populaire
- autres ministères

### Pour quels types d'actions ?

- actions de préventions en terme de conduites à risques ou de délinquance ?
- actions favorisant l'ouverture culturelle
- actions favorisant la prise en charge des enfants pour des loisirs en dehors de l'école.
- actions renforçant les liens avec les familles
- autres.....

# **À tous les enseignants et personnels d'éducation des LP, SEP, SEGPA, EREA**

## **RESISTONS !**

« L'apprentissage-junior » ouvre une brèche dans un acquis de civilisation : l'obligation scolaire. Nul ne sait où s'arrêtera sa remise en cause puisque certains rapports parlent déjà de faire débiter l'apprentissage, pour certains enfants, dès la fin de l'école primaire !

Il s'intègre totalement à la volonté obsessionnelle de ce gouvernement et des précédents de développer l'apprentissage aux dépens du service public de formation et de tendre à en faire le modèle unique de la formation professionnelle. Les LP sont systématiquement « oubliés » alors qu'ils ont fait leurs preuves et ont largement contribué à l'élévation des qualifications et à la démocratisation de l'enseignement.

**Nous refusons le démantèlement programmé de l'enseignement professionnel public et laïque et son remplacement par l'apprentissage que nous condamnons.**

Rien ne justifie un tel développement de l'apprentissage :

- Loin de favoriser l'égal accès de tous aux savoirs et aux qualifications, il est perméable aux discriminations sociales, sexistes et ethniques, et ne permet que rarement les poursuites d'études
- Au temps où les évolutions technologiques transforment de plus en plus vite les métiers, il forme plus à un poste de travail qu'il ne dispense aux jeunes une culture générale et professionnelle qui leur permettrait de s'adapter à ces évolutions.
- Rien ne permet de dire qu'il permet une insertion plus rapide et durable dans le monde du travail. Au contraire, il contribue à instaurer un statut du jeune salarié sous-payé, stagiairisable à merci et licenciable à volonté comme voudrait le généraliser à toute la jeunesse le Contrat de Première Embauche. Autant de moyens de faire des pressions à la baisse sur les salaires, de réduire le nombre de CDI et accroître la précarisation et la paupérisation des salariés.

Nous constatons que malgré de nombreuses, coûteuses et tapageuses campagnes publicitaires, la demande des familles en faveur de l'enseignement professionnel public ne faiblit pas. A chaque rentrée, des milliers de jeunes ne trouvent pas de place en LP, dans la spécialité qu'ils ont choisie.

C'est l'asphyxie de l'enseignement professionnel public, organisée ces dernières années, et le déchaînement des mesures régressives contre l'école publique et les personnels de ces derniers mois, qui sont les causes de la détérioration des conditions de travail des personnels et de la disparition de filières entières dans les lycées professionnels.

**Pour le gouvernement il faut réduire le périmètre et la qualité de l'enseignement professionnel public pour faire de la place à l'apprentissage !**

Les recrutements vont être réduits de près de 40 % ! Alors que le nombre de précaires atteint des records dans l'enseignement professionnel, leur nombre va encore s'accroître.

**Nous sommes solidaires de nos collègues et nous exigeons leur réemploi, un plan de titularisation et des recrutements à la hauteur des besoins.**

Les prévisions de cartes scolaires pour la prochaine rentrée tombent des CTPA avec, comme les années précédentes, leurs lots de suppressions de sections, de filières entières, voire d'établissements. En

beaucoup d'endroits, la chasse aux sections à faibles effectifs s'épuisant, on s'attaque maintenant aux autres.

Les regroupements de sections de niveaux ou de spécialités différents vont être imposés, au mépris des contenus pédagogiques ainsi que des conditions d'études des élèves et des conditions de travail des enseignants.

Les suppressions massives de personnels de surveillance et d'encadrement ne permettent plus dans certains établissements de faire respecter, au jour le jour, les règles de vie commune et peuvent produire les incidents graves que certains établissements ont connus.

**Les souffrances que vivent certains de nos collègues sont intolérables, la dégradation de nos conditions de travail n'est plus supportable, elle n'aura de limite que dans notre capacité à résister : il est temps de dire ensemble : ça suffit !**

Fonctionnaires d'Etat, attachés à notre statut, nous ne sommes pas à la solde d'une politique partisane, mais au service de la jeunesse pour assurer sa formation générale et professionnelle ; pour cela nous exigeons :

- Que tous les jeunes qui le souhaitent puissent trouver une place en LP
- Le maintien de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, l'abandon de « l'apprentissage-junior »
- Le retour à la priorité du développement de l'enseignement professionnel public, l'arrêt de la promotion unilatérale de l'apprentissage et de son développement dans les niveaux, filières et spécialités qui existent déjà en LP.
- Le déblocage de moyens suffisants pour permettre de restaurer, dans tous les établissements, un climat de confiance et de bonnes conditions de travail pour les élèves et les personnels ;
- Un plan de titularisation de tous les personnels précaires.

Nous avons conscience de nous engager dans un combat qui sera certainement long mais les conditions de l'exercice digne et efficace de notre métier et la survie de l'enseignement professionnel en dépendent.

Pour exprimer le rejet massif des orientations qui ont conduit à cette situation, les organisations syndicales ... vous appellent à signer ce texte dans tous les établissements.

Sur la base de la mobilisation dans les établissements, de la signature massive de ce texte (plusieurs dizaines de milliers de signatures) elles exigeront du ministère l'ouverture de négociations.